### ART. UNIQUE N° CE44

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juin 2018

#### AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1018)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CE44

présenté par M. Sempastous, rapporteur

<del></del>
ARTICLE UNIQUE
À l'alinéa 28 substituer aux mots :
« que celle-ci »,
les mots :
« qu'elle ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.